

## Informations sur la campagne de vaccination en région Centre-Val de Loire

Mercredi 6 janvier 2021

### Rappels sur la doctrine nationale

---

La stratégie vaccinale, arrêtée par le ministre des Solidarités et de la Santé, vise à déterminer les personnes prioritaires à la vaccination, en fonction des enjeux de santé publique et de l'arrivée progressive des doses de vaccins. Elle est basée sur les recommandations de la Haute autorité de santé. La stratégie arrêtée identifie les personnes prioritaires suivantes :

- **les personnes âgées résidant en établissements** (par exemple EHPAD et USLD),
- **les professionnels de santé présentant un risque élevé** (âge supérieur à 50 ans, pathologies), qui exercent en établissement ou en ville,
- **les pompiers et les aides à domicile selon les mêmes critères.**

Comme indiqué par le ministre des Solidarités et de la Santé le 5 janvier, l'élargissement du périmètre est envisagé dès la fin du mois de janvier pour les personnes de + de 75 ans ne résidant pas en EHPAD.

### Vaccins et circuit d'approvisionnement des centres hospitaliers et des EHPAD

---

Un seul vaccin est pour le moment disponible en France, celui de Pfizer-BioNTech. Son autorisation de mise sur le marché a été actée le 21 décembre. La France a ainsi lancé le dimanche 27 décembre sa campagne de vaccination contre la Covid-19.

Le vaccin BioNTech/Pfizer doit être stocké à -80°C. Il peut être ensuite conservé entre 2 et 8°C durant cinq jours maximum. Cela nécessite donc la mise en place de circuits logistiques spécifiques.

Deux circuits d'approvisionnement sont utilisés:

➤ **Pour les EHPAD autonomes<sup>1</sup> (Flux A) :**

- l'usine de production livre les vaccins aux plateformes privées (11 sur le territoire national), capables de le stocker à -80°C et spécialisées dans ce genre d'activité,
- ces plateformes les livrent ensuite aux pharmacies de ville, qui desservent les EHPAD autonomes.

➤ **Pour les Centres hospitaliers et les EHPAD associés (Flux B) :**

- les vaccins sont livrés à 100 établissements hospitaliers (1 par département) en mesure de stocker les vaccins à -80°,
- ces établissements hospitaliers fournissent les vaccins aux structures accueillant des personnes âgées qui leur sont associées.
- Une partie des doses est destinée également à la vaccination des professionnels prioritaires du département de plus de 50 ans : professionnels des établissements de santé, professionnels de ville, service à domicile, pompiers.

---

<sup>1</sup> Etablissement public ou privé non associé à un Groupement hospitalier de territoire (GHT).

## Eléments sur la situation en région Centre-Val de Loire

### 1/ Les 6 établissements pivots de GHT de la région Centre-Val de Loire ont reçu leur super congélateur et des doses de vaccins

- 9 750 doses ont déjà été livrées au CHRU de Tours. Les Centres hospitaliers de Bourges, Chartres, Châteauroux, Blois et Orléans disposent depuis hier de 4 875 doses et en recevront autant la semaine prochaine.

### 2/ La campagne de vaccination des professionnels de santé débute

Elle est destinée aux professionnels de santé des établissements (publics et privés) et à ceux exerçant en ville, y compris les aides à domicile.

S'agissant des établissements, ces campagnes sont organisées selon des modalités propres à chacun. La vaccination a démarré le 5 janvier au CHRU, elle débute le 6 au CHR d'Orléans et cette semaine partout en région.

S'agissant des professionnels de ville, un premier site de vaccination par département a d'ores et déjà été identifié (v. tableau ci-dessous). D'autres seront identifiés d'ici la fin de la semaine, l'objectif est un maillage satisfaisant du territoire compatible avec les contraintes logistiques de desserte à partir des pharmacies hospitalières. La détermination de ces centres se fait de façon conjointe avec les centres hospitaliers et les professionnels libéraux.

Cher	Centre de Vaccination CPTS	10 rue Charles Cochet - Bourges
Eure-et-Loir	CH de Chartres	4, rue Claude Bernard - Le Coudray
Indre	Pôle de soins de suite et de réadaptation du centre hospitalier de Châteauroux	16, rue Claude-Nicolas Ledoux - Châteauroux
Indre-et-Loire	Centre de vaccination Public CHU TOURS	5 rue Jehan-Fouquet - Tours
Loir-et-Cher	CH de BLOIS	Précision à venir
Loiret	Centre de vaccination du CHRO	1 rue porte Madeleine - Orléans

### 3/ La campagne de vaccination a démarré dans les EHPAD

Elle a débuté le lundi 28 décembre 2020 dans 4 EHPAD du département d'Indre-et-Loire. 11 autres EHPAD, situés dans les autres départements de la région, participent à la campagne de vaccination dès cette semaine (v. la liste en annexe).

**Les EHPAD rattachés à des centres hospitaliers** vont pouvoir être livrés par les pharmacies hospitalières des établissements, en fonction de leur besoin.

**Les EHPAD autonomes** seront alimentés en vaccins selon un calendrier propre à chaque département tenant compte des contraintes logistiques de desserte à l'échelle nationale. Les pharmacies auxquelles sont rattachées ces EHPAD seront livrées **dès la semaine du 18 janvier** dans les départements du Cher, de l'Indre, de Loir-et-Cher et du Loiret, **la semaine suivante** pour l'Indre-et-Loire et l'Eure-et-Loir. Les vaccinations seront réalisées dans les EHPAD les jours qui suivent.

A la fin du mois, tous les EHPAD auront pu vacciner leurs résidents et leurs personnels de plus de 50 ans.

## **ANNEXE : vaccination dans les EHPAD de la région à partir du 5 janvier**

- Cher :
  - o EHPAD du Val d'Auron à Bourges, le jeudi 7 janvier.
- Eure-et-Loir :
  - o EHPAD Les Genets à Illiers-Combray, le jeudi 7 et vendredi 8 janvier.
  - o EHPAD Martial Taugourdeau à Fontaine-La-Guyon, le jeudi 7 janvier.
  - o EHPAD Texier Gallas à Thiron Gardais, le mercredi 6 janvier.
- Indre :
  - o EHPAD Le Clos du Verger à Argenton-sur-Creuse, le lundi 11 janvier.
  - o EHPAD Notre Dame de confiance à Tournon-Saint-Martin, le lundi 11 janvier.
- Loir-et-Cher :
  - o EHPAD La Favorite à Cour-Cheverny, le mardi 5 janvier.
  - o EHPAD Les jardins de l'Ardoux à Saint-Laurent-Nouan, le mercredi 6 janvier.
- Loiret :
  - o EHPAD La Chanterelle à Coullons, le mardi 5 janvier.
  - o EHPAD Les jardins d'Eléonore à Saint-Jean-le-Blanc, le jeudi 7 janvier.
  - o EHPAD Nazareth à Orléans, le mardi 5 janvier.